

COMPAGNIE  
DES  
**MINES D'OR DU SINNAMARY**

(Guyane Française)

**PLACERS DIEU-MERCI ET EL Dorado RÉUNIS**

Société anonyme constituée aux termes des statuts du 23 novembre 1888, déposés chez M<sup>r</sup> BAUDRIER, notaire à Paris, et des Assemblées générales des actionnaires en date des 24 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 1888



**FONDS SOCIAL : 1.500.000 FRANCS**

DIVISÉ EN 3.000 ACTIONS DE 500 FRANCS ENTièrement LIBÉRÉES

SIÈGE SOCIAL A PARIS



**ACTION DE CINQ CENTS FRANCS AU PORTEUR**

N<sup>o</sup> 2,449

Paris, le 20 Décembre 1888

UN ADMINISTRATEUR,

UN ADMINISTRATEUR,

IMP. FILIGRANIQUE G. RICHARD ET C<sup>ie</sup>,

5, RUE DE LA PERLE, PARIS. — 2508.

COMPAGNIE  
DES  
MINES D'OR DU SINNAMARY  
Au Capital de 1.500.000 Francs  
ACTION AU PORTEUR N<sup>o</sup> 2,449  
Coupon de dividende 32

COMPAGNIE  
DES  
MINES D'OR DU SINNAMARY  
Au Capital de 1.500.000 Francs  
ACTION AU PORTEUR N<sup>o</sup> 2,449  
Coupon de dividende 31

COMPAGNIE  
DES  
MINES D'OR DU SINNAMARY  
Au Capital de 1.500.000 Francs  
ACTION AU PORTEUR N<sup>o</sup> 2,449  
Coupon de dividende 30

COMPAGNIE  
DES  
MINES D'OR DU SINNAMARY  
Au Capital de 1.500.000 Francs  
ACTION AU PORTEUR N<sup>o</sup> 2,449  
Coupon de dividende 29

COMPAGNIE  
DES  
MINES D'OR DU SINNAMARY  
Au Capital de 1.500.000 Francs  
ACTION AU PORTEUR N<sup>o</sup> 2,449  
Coupon de dividende 28

COMPAGNIE  
DES  
MINES D'OR DU SINNAMARY  
Au Capital de 1.500.000 Francs  
ACTION AU PORTEUR N<sup>o</sup> 2,449  
Coupon de dividende 27

COMPAGNIE  
DES  
MINES D'OR DU SINNAMARY  
Au Capital de 1.500.000 Francs  
ACTION AU PORTEUR N<sup>o</sup> 2,449  
Coupon de dividende 26

COMPAGNIE  
DES  
MINES D'OR DU SINNAMARY  
Au Capital de 1.500.000 Francs  
ACTION AU PORTEUR N<sup>o</sup> 2,449  
Coupon de dividende 25

COMPAGNIE  
DES  
MINES D'OR DU SINNAMARY  
Au Capital de 1.500.000 Francs  
ACTION AU PORTEUR N<sup>o</sup> 2,449  
Coupon de dividende 24

COMPAGNIE  
DES  
MINES D'OR DU SINNAMARY  
Au Capital de 1.500.000 Francs  
ACTION AU PORTEUR N<sup>o</sup> 2,449  
Coupon de dividende 23

COMPAGNIE  
DES  
MINES D'OR DU SINNAMARY  
Au Capital de 1.500.000 Francs  
ACTION AU PORTEUR N<sup>o</sup> 2,449  
Coupon de dividende 22

COMPAGNIE  
DES  
MINES D'OR DU SINNAMARY  
Au Capital de 1.500.000 Francs  
ACTION AU PORTEUR N<sup>o</sup> 2,449  
Coupon de dividende 21

COMPAGNIE  
DES  
MINES D'OR DU SINNAMARY  
Au Capital de 1.500.000 Francs  
ACTION AU PORTEUR N<sup>o</sup> 2,449  
Coupon de dividende 20

COMPAGNIE  
DES  
MINES D'OR DU SINNAMARY  
Au Capital de 1.500.000 Francs  
ACTION AU PORTEUR N<sup>o</sup> 2,449  
Coupon de dividende 19

COMPAGNIE  
DES  
MINES D'OR DU SINNAMARY  
Au Capital de 1.500.000 Francs  
ACTION AU PORTEUR N<sup>o</sup> 2,449  
Coupon de dividende 18

COMPAGNIE  
DES  
MINES D'OR DU SINNAMARY  
Au Capital de 1.500.000 Francs  
ACTION AU PORTEUR N<sup>o</sup> 2,449  
Coupon de dividende 17

COMPAGNIE  
DES  
MINES D'OR DU SINNAMARY  
Au Capital de 1.500.000 Francs  
ACTION AU PORTEUR N<sup>o</sup> 2,449  
Coupon de dividende 16

COMPAGNIE  
DES  
MINES D'OR DU SINNAMARY  
Au Capital de 1.500.000 Francs  
ACTION AU PORTEUR N<sup>o</sup> 2,449  
Coupon de dividende 15

COMPAGNIE  
DES  
MINES D'OR DU SINNAMARY  
Au Capital de 1.500.000 Francs  
ACTION AU PORTEUR N<sup>o</sup> 2,449  
Coupon de dividende 14

COMPAGNIE  
DES  
MINES D'OR DU SINNAMARY  
Au Capital de 1.500.000 Francs  
ACTION AU PORTEUR N<sup>o</sup> 2,449  
Coupon de dividende 13

COMPAGNIE  
DES  
MINES D'OR DU SINNAMARY  
Au Capital de 1.500.000 Francs  
ACTION AU PORTEUR N<sup>o</sup> 2,449  
Coupon de dividende 12

COMPAGNIE  
DES  
MINES D'OR DU SINNAMARY  
Au Capital de 1.500.000 Francs  
ACTION AU PORTEUR N<sup>o</sup> 2,449  
Coupon de dividende 11

COMPAGNIE  
DES  
MINES D'OR DU SINNAMARY  
Au Capital de 1.500.000 Francs  
ACTION AU PORTEUR N<sup>o</sup> 2,449  
Coupon de dividende 10

COMPAGNIE  
DES  
MINES D'OR DU SINNAMARY  
Au Capital de 1.500.000 Francs  
ACTION AU PORTEUR N<sup>o</sup> 2,449  
Coupon de dividende 9

COMPAGNIE  
DES  
MINES D'OR DU SINNAMARY  
Au Capital de 1.500.000 Francs  
ACTION AU PORTEUR N<sup>o</sup> 2,449  
Coupon de dividende 8

COMPAGNIE  
DES  
MINES D'OR DU SINNAMARY  
Au Capital de 1.500.000 Francs  
ACTION AU PORTEUR N<sup>o</sup> 2,449  
Coupon de dividende 7

COMPAGNIE  
DES  
MINES D'OR DU SINNAMARY  
Au Capital de 1.500.000 Francs  
ACTION AU PORTEUR N<sup>o</sup> 2,449  
Coupon de dividende 6

COMPAGNIE  
DES  
MINES D'OR DU SINNAMARY  
Au Capital de 1.500.000 Francs  
ACTION AU PORTEUR N<sup>o</sup> 2,449  
Coupon de dividende 5

COMPAGNIE  
DES  
MINES D'OR DU SINNAMARY  
Au Capital de 1.500.000 Francs  
ACTION AU PORTEUR N<sup>o</sup> 2,449  
Coupon de dividende 4

COMPAGNIE  
DES  
MINES D'OR DU SINNAMARY  
Au Capital de 1.500.000 Francs  
ACTION AU PORTEUR N<sup>o</sup> 2,449  
Coupon de dividende 3

COMPAGNIE  
DES  
MINES D'OR DU SINNAMARY  
Au Capital de 1.500.000 Francs  
ACTION AU PORTEUR N<sup>o</sup> 2,449  
Coupon de dividende 2

COMPAGNIE  
DES  
MINES D'OR DU SINNAMARY  
Au Capital de 1.500.000 Francs  
ACTION AU PORTEUR N<sup>o</sup> 2,449  
Coupon de dividende 1

## EXTRAIT DES STATUTS

ART. 1<sup>er</sup>. — La Société a pour objet :

1<sup>o</sup> La recherche et l'exploitation des gisements d'or et des filons de quartz aurifère pouvant se trouver sur les terrains aurifères situés dans la Guyane française, sur la rive gauche du Sinnamary, et désignés sous le nom de Placers Dieu-Merci, Eldorado et la Victoire.

2<sup>o</sup> L'acquisition ou l'obtention de tous autres droits de recherche ou d'exploitation d'autres placers, et même de toutes autres concessions pour tous autres gisements d'or ou autres métaux dans la Guyane française et même dans la Guyane hollandaise ou la Guyane anglaise.

3<sup>o</sup> L'utilisation des minerais et métaux de toute nature, richesses forestières, forces hydrauliques dont la Société pourra devenir propriétaire ou concessionnaire.

ART. 2. — Le siège de la Société est situé à Paris.

La Société a, en outre, un siège d'exploitation à la Guyane française.

ART. 4. — La durée de la Société est fixée à 50 ans, à partir du jour de sa constitution définitive, accomplie conformément aux dispositions de la loi du 24 juillet 1867, et sauf les cas de prorogation ou de dissolution prévus par les présents statuts.

ART. 13. — Les droits attachés à l'action suivent le titre en mains qu'il passe.

La propriété d'une action emporte, de plein droit, adhésion aux présents statuts et aux délibérations des assemblées générales.

Les actions sont indivisibles.

La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par chaque titre.

Les copropriétaires et les héritiers ou représentants d'un actionnaire sont tenus de se faire représenter par un seul d'entre eux dans tous leurs rapports avec la Société.

Ils ne peuvent, sous aucun prétexte, provoquer une apposition de scellés, ni aucun inventaire aux sièges ou bureaux de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans son administration.

Ils doivent pour la fixation des droits de leur auteur envers la Société, s'en rapporter exclusivement aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

ART. 14. — Les dividendes des actions sont valablement payés au porteur du titre ou du coupon, et le titulaire qui ne se présente pas lui-même est déchu de tous droits de recours et réclamations contre la Société, au sujet des paiements faits sur la représentation des coupons détachés, cette représentation valant pouvoir, comme condition des présents statuts.

ART. 48. — Les bénéfices constatés par les résultats des inventaires, établis comme il vient d'être dit et approuvés par l'assemblée générale, seront employés et attribués de la manière et dans l'ordre suivants :

Sur ces bénéfices, il sera prélevé, avant tout partage, un vingtième pour former un fonds de réserve, destiné aux besoins imprévus.

Le surplus sera attribué et distribué, savoir :

DIX POUR CENT aux administrateurs, à titre de rémunération complémentaire, ainsi qu'il est prévu sous l'article 26.

ET QUATRE-VINGT-DIX POUR CENT aux actionnaires dans la proportion du nombre d'actions de chacun d'eux.

ART. 49. — Les répartitions des bénéfices, dans les termes et proportions susénoncées, s'effectueront à Paris, au siège social, ou en tout autre lieu que les administrateurs indiqueront.

Toute répartition, non réclamée par les bénéficiaires dans les cinq ans, sera prescrite de droit au profit de la Société.

Le Conseil pourra, sans convoquer une assemblée d'actionnaires, ordonner la répartition d'un ou plusieurs acomptes à valoir sur les bénéfices de l'année courante; et, dans ce cas, la répartition aura lieu de la façon indiquée par le Conseil.

COMPAGNIE DES D'OR DU SINNAMARY Capital de 1.500.000 Francs Action au Porteur N° 2449 Coupon de dividende	COMPAGNIE DES D'OR DU SINNAMARY Capital de 1.500.000 Francs Action au Porteur N° 2449 Coupon de dividende	COMPAGNIE DES D'OR DU SINNAMARY Capital de 1.500.000 Francs Action au Porteur N° 2449 Coupon de dividende	COMPAGNIE DES D'OR DU SINNAMARY Capital de 1.500.000 Francs Action au Porteur N° 2449 Coupon de dividende
COMPAGNIE DES D'OR DU SINNAMARY Capital de 1.500.000 Francs Action au Porteur N° 2449 Coupon de dividende	COMPAGNIE DES D'OR DU SINNAMARY Capital de 1.500.000 Francs Action au Porteur N° 2449 Coupon de dividende	COMPAGNIE DES D'OR DU SINNAMARY Capital de 1.500.000 Francs Action au Porteur N° 2449 Coupon de dividende	COMPAGNIE DES D'OR DU SINNAMARY Capital de 1.500.000 Francs Action au Porteur N° 2449 Coupon de dividende
COMPAGNIE DES D'OR DU SINNAMARY Capital de 1.500.000 Francs Action au Porteur N° 2449 Coupon de dividende	COMPAGNIE DES D'OR DU SINNAMARY Capital de 1.500.000 Francs Action au Porteur N° 2449 Coupon de dividende	COMPAGNIE DES D'OR DU SINNAMARY Capital de 1.500.000 Francs Action au Porteur N° 2449 Coupon de dividende	COMPAGNIE DES D'OR DU SINNAMARY Capital de 1.500.000 Francs Action au Porteur N° 2449 Coupon de dividende
COMPAGNIE DES D'OR DU SINNAMARY Capital de 1.500.000 Francs Action au Porteur N° 2449 Coupon de dividende	COMPAGNIE DES D'OR DU SINNAMARY Capital de 1.500.000 Francs Action au Porteur N° 2449 Coupon de dividende	COMPAGNIE DES D'OR DU SINNAMARY Capital de 1.500.000 Francs Action au Porteur N° 2449 Coupon de dividende	COMPAGNIE DES D'OR DU SINNAMARY Capital de 1.500.000 Francs Action au Porteur N° 2449 Coupon de dividende
COMPAGNIE DES D'OR DU SINNAMARY Capital de 1.500.000 Francs Action au Porteur N° 2449 Coupon de dividende	COMPAGNIE DES D'OR DU SINNAMARY Capital de 1.500.000 Francs Action au Porteur N° 2449 Coupon de dividende	COMPAGNIE DES D'OR DU SINNAMARY Capital de 1.500.000 Francs Action au Porteur N° 2449 Coupon de dividende	COMPAGNIE DES D'OR DU SINNAMARY Capital de 1.500.000 Francs Action au Porteur N° 2449 Coupon de dividende
COMPAGNIE DES D'OR DU SINNAMARY Capital de 1.500.000 Francs Action au Porteur N° 2449 Coupon de dividende	COMPAGNIE DES D'OR DU SINNAMARY Capital de 1.500.000 Francs Action au Porteur N° 2449 Coupon de dividende	COMPAGNIE DES D'OR DU SINNAMARY Capital de 1.500.000 Francs Action au Porteur N° 2449 Coupon de dividende	COMPAGNIE DES D'OR DU SINNAMARY Capital de 1.500.000 Francs Action au Porteur N° 2449 Coupon de dividende
COMPAGNIE DES D'OR DU SINNAMARY Capital de 1.500.000 Francs Action au Porteur N° 2449 Coupon de dividende	COMPAGNIE DES D'OR DU SINNAMARY Capital de 1.500.000 Francs Action au Porteur N° 2449 Coupon de dividende	COMPAGNIE DES D'OR DU SINNAMARY Capital de 1.500.000 Francs Action au Porteur N° 2449 Coupon de dividende	COMPAGNIE DES D'OR DU SINNAMARY Capital de 1.500.000 Francs Action au Porteur N° 2449 Coupon de dividende
COMPAGNIE DES D'OR DU SINNAMARY Capital de 1.500.000 Francs Action au Porteur N° 2449 Coupon de dividende	COMPAGNIE DES D'OR DU SINNAMARY Capital de 1.500.000 Francs Action au Porteur N° 2449 Coupon de dividende	COMPAGNIE DES D'OR DU SINNAMARY Capital de 1.500.000 Francs Action au Porteur N° 2449 Coupon de dividende	COMPAGNIE DES D'OR DU SINNAMARY Capital de 1.500.000 Francs Action au Porteur N° 2449 Coupon de dividende
COMPAGNIE DES D'OR DU SINNAMARY Capital de 1.500.000 Francs Action au Porteur N° 2449 Coupon de dividende	COMPAGNIE DES D'OR DU SINNAMARY Capital de 1.500.000 Francs Action au Porteur N° 2449 Coupon de dividende	COMPAGNIE DES D'OR DU SINNAMARY Capital de 1.500.000 Francs Action au Porteur N° 2449 Coupon de dividende	COMPAGNIE DES D'OR DU SINNAMARY Capital de 1.500.000 Francs Action au Porteur N° 2449 Coupon de dividende
COMPAGNIE DES D'OR DU SINNAMARY Capital de 1.500.000 Francs Action au Porteur N° 2449 Coupon de dividende	COMPAGNIE DES D'OR DU SINNAMARY Capital de 1.500.000 Francs Action au Porteur N° 2449 Coupon de dividende	COMPAGNIE DES D'OR DU SINNAMARY Capital de 1.500.000 Francs Action au Porteur N° 2449 Coupon de dividende	COMPAGNIE DES D'OR DU SINNAMARY Capital de 1.500.000 Francs Action au Porteur N° 2449 Coupon de dividende